
Rapport d'activité 2004

Buts, fonctionnement et partenariats

signataire de la Charte des associations d'utilité sociale qui œuvrent pour l'intérêt général

1 : LE BUT

Pro Familia Vaud contribue au développement d'une politique familiale globale et cohérente dans le canton, au gré de partenariats avec les organismes privés et publics concernés. La mise en valeur des informations utiles aux familles est une priorité de son action en faveur de celles-ci.

Informations utiles aux familles

La collaboration avec l'association Lausanne Famille a permis de mettre à jour les adresses utiles à l'attention des familles de la région lausannoise, dont bon nombre sont également valables pour l'ensemble du canton. Elles sont consultables sur le site www.lausannefamille.ch et ont été publiées sous forme de brochure, très appréciée des visiteurs du 2^{ème} Salon Babyplanet en octobre à Lausanne, à l'occasion de sa sortie de presse. Les Centres sociaux régionaux et les Centres médico-sociaux du canton ont participé à sa diffusion. Cette réédition a bénéficié du soutien de la Loterie Romande (40'000.-), de Lausanne Région (14'000.-), et de nombreux donateurs (5'000.- encaissés durant le 4^{ème} trimestre). À signaler également : trois personnes ont pu être engagées pour la mise à jour et la réalisation de la brochure dans le cadre d'emplois temporaires subventionnés, en partenariat avec la Fondation Mode d'emploi.

Pro Familia Vaud est engagée dans différentes démarches aux niveaux vaudois et romand pour promouvoir l'information et la formation auprès des parents. Elle a notamment participé :

- Au comité de pilotage de l'étude sur les prestations non monétaires destinées aux familles (adulte avec enfant de moins de 25 ans), menée par l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne sur mandat du Département de la santé et de l'action sociale. Cette étude, dont on espère qu'elle contribuera à la mise en place d'une coordination de l'information socio-sanitaire entre partenaires publics et privés, fait suite au projet de Maison ressource pour les familles que Pro Familia Vaud avait déposé en 2002 à la demande du Service de protection de la jeunesse.
- A un groupe de travail initié par le secrétariat romand de la Fédération suisse pour la formation des parents, dont le but est de promouvoir toute forme de renforcement des compétences parentales – un projet de campagne du type de celle que la ville de Nuremberg a lancée est à l'étude. (voir www.stark-durch-erziehung.de)

Permanence Famille

Ce lieu d'information et d'orientation des familles créé en 1999 par Pro Familia Vaud a cessé son activité à fin juin, suite à la suppression de la subvention cantonale, signifiée à fin 2003. D'entente avec le Bureau Information Femmes, les appels ont été déviés sur sa ligne, au 021 320 04 04.

Par ailleurs, Pro Familia Vaud a suivi de près l'étude du projet de Bureau d'information et d'orientation sociale BIOS, réalisé à la demande de l'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne. Les

objectifs présentés en page 4 du rapport final font apparaître de fortes similitudes avec ceux de Permanence Famille. On y retrouve les mots-clés comme prévention sociale (base légale : LASV art. 20-23), anonymat garanti, écoute et orientation de qualité, structure autonome, base de données commune aux partenaires, valorisation des ressources existantes les plus diverses.

2 : LE FONCTIONNEMENT

Les statuts révisés de l'association ont été adoptés par l'Assemblée générale le 17 mai. L'engagement à respecter la *Charte des associations d'utilité sociale qui œuvrent dans l'intérêt général* a été renouvelé.

3 : LES PARTENARIATS

La recherche et le maintien de partenariats est essentiel à la promotion de la politique familiale. Pro Familia Vaud s'y est engagé de diverses manières, articulant étroitement collaboration inter associative et collaboration avec les pouvoirs publics. À ce titre, le comité a invité la coordinatrice de politique familiale du Canton de Vaud pour mieux faire connaissance et découvrir son travail. Il en ressort une volonté commune de donner à la politique familiale une meilleure visibilité, tant au niveau de la population que de l'administration.

Pro Familia Vaud partage les infrastructures et les services de l'association Coopération-Service avec l'Entraide Familiale Vaudoise, et fournit des articles dans chaque N° de son journal « L'Entraide Familiale », organe de liaison des groupes d'entraide répartis sur l'ensemble du Canton.

Coopération-Service

Pro Familia Vaud et l'Entraide Familiale Vaudoise assument solidairement la gestion de leurs infrastructures et services communs, et délèguent à leurs représentants au comité directeur les négociations avec le Service de prévoyance et d'aide sociale lors de la présentation de la demande groupée des subventions annuelles.

L'année a été marquée par la découverte de malversations financières. Plainte pénale a été déposée. Le préjudice portant sur les fonds de réserve, les activités des associations concernées ont pu suivre leurs cours normalement. Les deux associations membres ont réaffirmé leur volonté de partenariat.

Le comité directeur a pris connaissance du départ de la secrétaire générale de l'Entraide Familiale Vaudoise, annoncé pour le début de l'année suivante.

Délégations Pro Familia Vaud

Pro Familia Vaud est représentée dans les organismes suivants :

- Pro Familia Suisse : la contribution financière de Pro Familia Vaud à l'organe faitier lui vaut la possibilité d'y déléguer une personne au comité directeur, secondée par une autre au comité élargi.
- Fonds cantonal pour la famille
- Fondation ProFa
- Société vaudoise d'utilité publique

Forum des associations actives dans le domaine de la famille

Pro Familia Vaud assume le secrétariat de cette plate-forme d'information, de réflexion et d'action dans le domaine de la politique familiale. Il est fréquenté par une trentaine d'associations.



Le 10^{ème} anniversaire de l'Année internationale de la famille a été l'occasion de mener une réflexion sur les buts et le mode de fonctionnement du *forum*.

Une présence au marché à Lausanne a été organisée à l'occasion de la journée mondiale des familles le 15 mai.

L'exposition « nos chers petits : joies et exaspérations » de passage à Nyon était l'occasion d'y rappeler l'existence du réseau associatif familial.

La promotion de la *Charte des associations d'utilité sociale qui œuvrent pour l'intérêt général* s'est poursuivie par l'organisation d'ateliers auxquels ont été invités de cas en cas des personnalités de la politique associative.

Une représentante du *forum* a siégé à la Commission consultative de l'enseignement, notamment dans le cadre des trois séances organisées par le Département de la formation et de la jeunesse au sujet du retour des notes.

Le *forum* a été informé de la création imminente d'une Commission extra parlementaire des affaires sociales et familiales, où il devrait être représenté.

feuille d'info de politique familiale

À quatre reprises, elle a donné un aperçu d'événements de politique familiale sur les plans associatif, cantonal et fédéral.

Consultations et campagnes

Pro Familia Vaud s'est notamment prononcée sur les points suivants :

- Initiative populaire fédérale ***pour une caisse maladie unique*** : participation à la récolte de signatures.
- Initiative populaire fédérale ***renforcer la famille*** : prise de position très réservée par rapport à des mesures exclusivement fiscales, et valorisant un modèle familial (mariage) plutôt que la diversité en la matière, en vertu du libre choix.
- Consultation sur l'initiative parlementaire fédérale ***prestations complémentaires pour les familles*** : prise de position écrite relevant la faiblesse du dispositif de compensation des charges familiales que les prestations évoquées seraient censées « compléter » – soit les allocations familiales et les déductions fiscales.
- Initiative populaire fédérale ***pour de plus justes allocations familiales*** : alignement sur la position de Pro Familia Suisse – soutien en cas de rejet du contre-projet par les Chambres.

- Soutien à l'introduction d'un ***congé maternité fédéral*** dans le cadre de la révision de la LAPG : une évidence, à défaut d'une assurance maternité universelle.
- Soutien au maintien de ***l'allocation vaudoise de maternité*** (allocation de base et perte de gain) suite à l'adoption du congé de maternité fédéral.
- Consultation sur la ***Loi vaudoise sur l'accueil de jour des enfants*** : prise de position écrite en 8 points, dont l'élargissement des critères définissant les bénéficiaires prioritaires, la prise en compte du bénévolat et des compétences régionales en matière de gestion.
- Soutien, faute de mieux, à l'adaptation des ***minima légaux des allocations familiales cantonales***.
- Soutien au lancement de la campagne lausannoise ***l'éducation, c'est l'affaire de tous***.
- Suivi des travaux du ***forum consultatif de l'observatoire de la sécurité*** à Lausanne.

Cotisations

Membres individuels	30.-
Familles	45.-
Associations	80.-
Communes	120.-

Là encore, la publication de la brochure a permis de relancer efficacement les membres, notamment auprès des communes vaudoises.

Pro Familia Vaud remercie vivement les institutions publiques et privées qui ont généreusement soutenu son activité, ainsi que les donatrices et donateurs qui ont manifesté leur attachement à son activité en faveur de toutes les familles.

Laurent Wehrli,
président

Blaise Fattebert,
secrétaire général